



COLLÈGE

SAINT JOSEPH

RENTRÉE 2022



8 Rue de l'Huilerie 53230 Cossé-Le-Vivien
02 43 98 80 68 saintjocosse@orange.fr



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

SOMMAIRE

1. Mot du Chef d'Etablissement
2. Orientations diocésaines
3. Projet éducatif
4. Organisation pédagogique
5. Equipe éducative et vie scolaire
6. Structure du collège
7. Temps partagé
8. Projet pastoral
10. Ateliers des 6ème et 5ème
11. Activités pédagogiques 6ème
12. Activités pédagogiques 5ème
13. Activités pédagogiques 4ème
14. Activités pédagogiques 3ème
15. L'orientation
16. Association sportive
17. Liaison écoles-collège
18. Les espaces
19. Le self
20. Renseignements administratifs
21. OGEC - APEL
22. Règlement intérieur
26. DNB
27. EDT 6ème



Mot du Chef d'Établissement

Bienvenue au collège Saint Joseph de Cossé-Le-Vivien.

« L'éducation est plus qu'un métier, c'est une mission, qui consiste à aider chaque personne à reconnaître ce qu'elle a d'irremplaçable et d'unique, afin qu'elle grandisse et s'épanouisse. »

Saint Jean Paul II

Nous sommes un établissement catholique, scolarisant, en 2021/2022, 439 élèves de la 6ème à la 3ème.

Nous enseignons les programmes de l'Education Nationale avec une proposition éducative spécifique, fondée sur l'Évangile.

Notre projet éducatif est fondé sur la volonté de :

- Développer harmonieusement les aptitudes des élèves
- Acquérir un juste usage de la liberté
- Préparer leur insertion dans la vie professionnelle et participer à la vie sociale.

La dimension de notre établissement et la proximité de l'équipe éducative permettent d'accompagner chacun des élèves dans leur singularité.

Dans un climat de confiance partagé avec les familles, nous accompagnons les jeunes sur les chemins de la découverte et de la réussite, en leur permettant de vivre des expériences scientifiques, linguistiques, sportives, artistiques ou culturelles ; toutes nécessaires à leur épanouissement d'adolescents.

Il n'y a pas de séparation entre les temps d'apprentissage et les temps d'éducation ; les différentes disciplines et activités proposées ne présentent pas seulement des connaissances à acquérir mais aussi des valeurs à assimiler et des vérités à découvrir.

Nous mettons tout en œuvre, avec force et conviction, pour que chacun trouve son chemin de réussite.



Tom BUSSON
Chef d'Établissement

LES ORIENTATIONS de l'Enseignement Catholique en Mayenne 2020-2025



« Inviter les établissements à entrer dans une démarche globale « objectif écologie intégrale » qui prend en compte : la relation à soi-même, la relation aux autres, la relation à la création et la relation à Dieu ».

« Fonder les relations éducatives et professionnelles sur la proximité, sur la confiance, sur l'écoute et sur le dialogue direct ».



« Prendre soin des personnes au sein des communautés éducatives en permettant le ressourcement, l'approfondissement de la mission, l'intensification du sens de l'action, dans un climat d'amitié, de partage et de soutien ».

« Faire de l'école le lieu d'une attention bienveillante à toutes les singularités ».





PROJET ÉDUCATIF

Au collège Saint Joseph, la communauté éducative, animée des valeurs de l'Évangile, veille à ce que les jeunes puissent :

- Développer harmonieusement leurs aptitudes intellectuelles et physiques
- Acquérir un juste usage de la liberté
- Préparer leur insertion dans la vie professionnelle et participer à la vie sociale

Réussir sa vie de collégien à Saint Joseph c'est :

Apprendre

Le collège permet aux jeunes d'acquérir des connaissances et de développer des compétences qui leur permettront de mieux appréhender le monde dans lequel ils vivront. Ainsi il leur permet de :

- S'approprier une culture pour comprendre le monde dans sa globalité
- Développer leurs capacités d'analyse par une pédagogie adaptée

Se construire

Le collège permet aux jeunes de se construire. Ainsi il s'engage à aider l'élève à :

- Développer son esprit critique en l'amenant à donner son propre point de vue tout en respectant celui de l'autre
- Devenir autonome en faisant ses propres choix et en les assumant
- Se découvrir en allant au maximum de soi, en développant ses talents personnels (physiques, intellectuels, artistiques et spirituels) et s'épanouir pleinement

Vivre ensemble

Le collège aide les jeunes à acquérir un comportement citoyen. Ainsi il favorise :

LE DROIT pour tous à des conditions correctes de travail
LE DEVOIR de fournir un travail régulier et sérieux

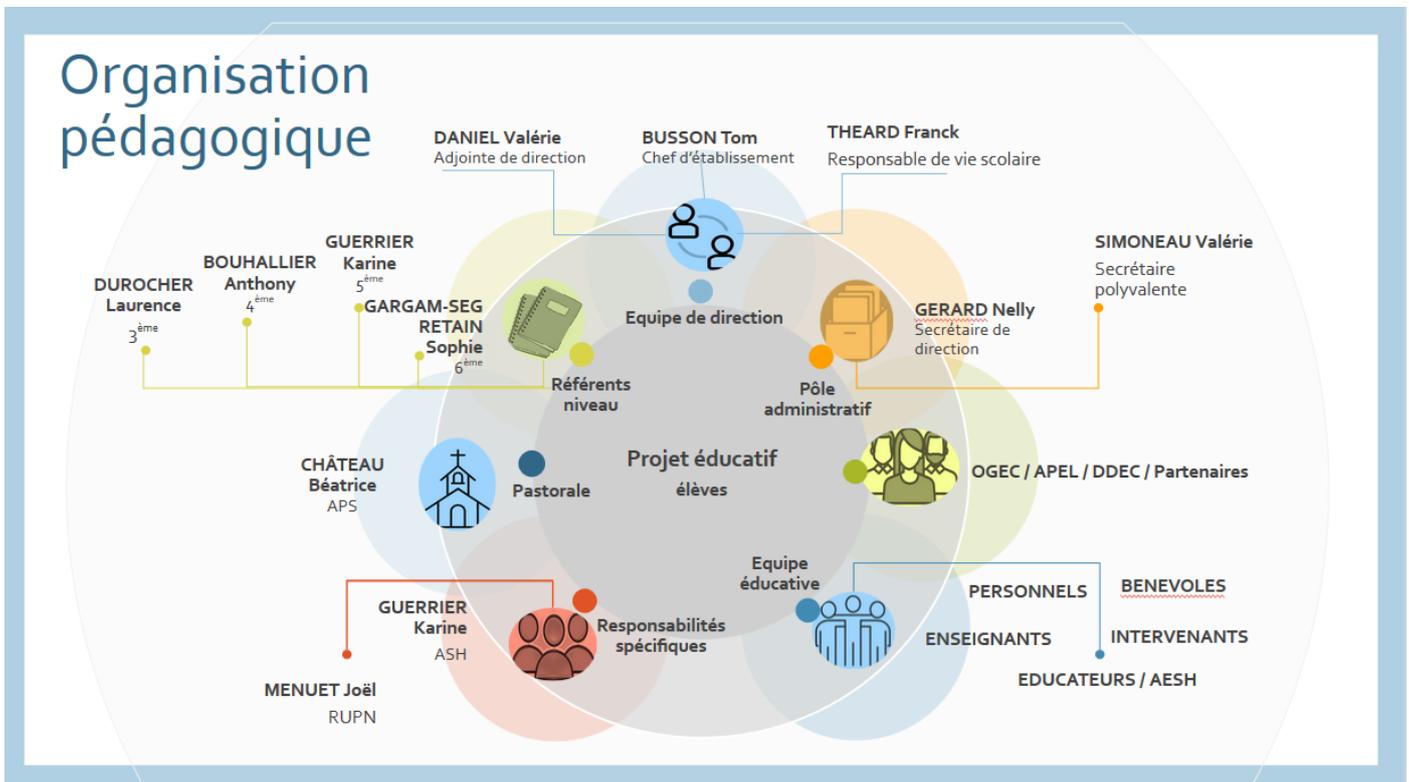
Dans le cadre d'un parcours citoyen de réseau

DES EXIGENCES : respect des autres, respect des biens, respect des lois

Mise en œuvre de **pédagogies coopératives** dans toutes les classes des écoles du réseau et du collège : **Conseils de coopération (Classe) / Conseils de coordination (Etablissement) / Tutorat / Médiateurs de cour**



ORGANISATION PEDAGOGIQUE



La composition de l'équipe

34 enseignants dont 1 professeur documentaliste
 Equipe de Vie Scolaire : 1 responsable de vie scolaire, 5 éducateurs et 5 AESH
 2 agents d'entretien

La liaison familles-collège

Elle est primordiale pour le bon suivi et la réussite de chaque jeune.

- ✓ L'établissement est doté d'un environnement numérique de travail. Les parents peuvent ainsi suivre à distance, « en temps réel » les activités de l'établissement, les résultats et le suivi disciplinaire de leur jeune grâce à un code d'accès personnel.
- ✓ Deux temps de rencontre « officiels » avec les professeurs principaux, relais indispensables dans le suivi de la scolarité de votre jeune, sont organisés sur rendez-vous (décembre et avril).
- ✓ En janvier, un temps est prévu pour rencontrer les autres professeurs de la classe. L'équipe reste cependant disponible à tout autre moment.
- ✓ Au collège Saint Joseph, l'année scolaire est découpée en 2 semestres (et non en trimestres) pour un meilleur équilibre. Ainsi, 4 conseils de classe (mi-semestre et fin de semestre) ont lieu au cours de l'année scolaire. Les délégués de classe et les parents correspondants assistent à la première partie du conseil de fin de semestre avec l'équipe pédagogique. Deux bulletins semestriels sont édités et les relevés de notes et de compétences sont accessibles en temps réel sur le site du collège.

EQUIPE EDUCATIVE



VIE SCOLAIRE

La Vie Scolaire, c'est tout ce qui se passe en dehors des cours ; elle recouvre donc tous les moments où l'élève n'est pas en classe avec un professeur : les entrées et les sorties, les déplacements dans le collège, les récréations, les intercourrs, le self, les temps de Travail Personnel, les études...

Le service Vie scolaire, sous la responsabilité du RVS, M. THEARD, a pour mission :

- La sécurité et le respect des règles collectives dans les temps hors cours
- La gestion des conflits (avec l'aide des élèves formés à la médiation de cour)
- La gestion et le suivi des absences, les échanges avec les familles qui en découlent
- Le suivi des élèves en lien avec les enseignants et le Chef d'Etablissement
- L'accompagnement personnalisé lors des temps de travail personnel



Horaires

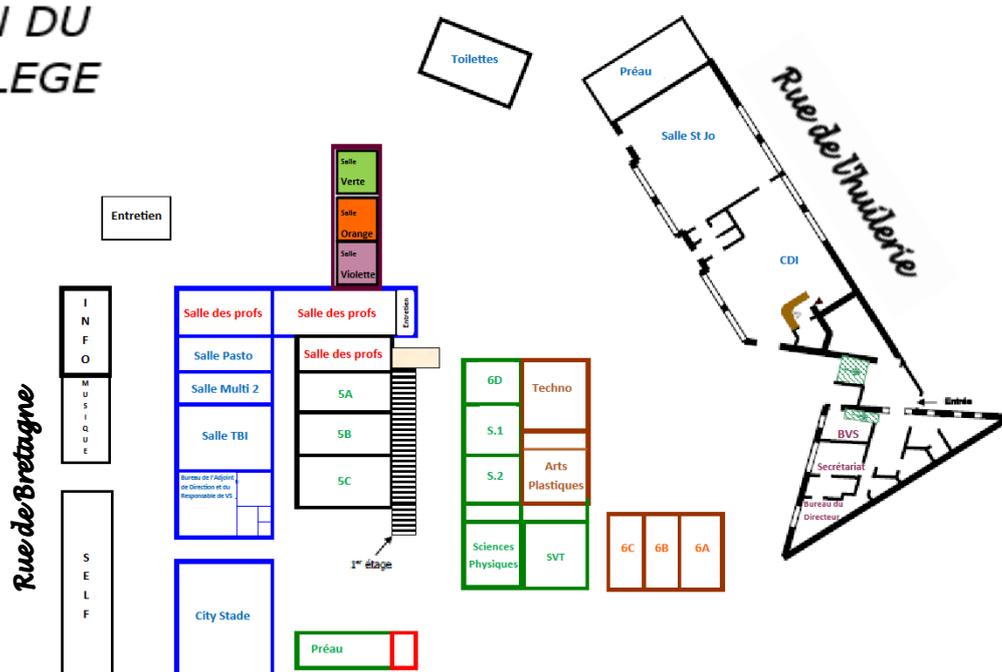
Le collège est ouvert de 8h à 18h, les lundi, mardi, jeudi, vendredi – de 8h à 12h15 le mercredi

Les cours ont lieu de 8h30 à 16h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 8h30 à 12h15 le mercredi (un mercredi sur deux pour les 6^{ème} et 5^{ème})

| 6 ^{ème} | 5 ^{ème} | 4 ^{ème} | 3 ^{ème} |
|---|---|---|--|
| LV1 : Anglais | LV1 : Anglais | LV1 : Anglais | LV1 : Anglais |
| | LV2 : Espagnol Allemand | LV2 : Espagnol Allemand | LV2 : Espagnol Allemand |
| 16 ateliers (Au choix, 1h15/sem) | EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires) | EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires) dont PSC1 | EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires) |
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le sport ✓ L'environnement ✓ L'expression artistique ✓ Les médias / le numérique ✓ La culture ✓ La création manuelle | Enseignement complémentaire : Latin | Enseignement complémentaire : Latin | Enseignement complémentaire : Latin |
| | 16 ateliers (Au choix, 1h15/sem) | Enseignement complémentaire : Latin | Option Accompagnement Professionnel |
| | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le sport ✓ L'environnement ✓ L'expression artistique ✓ Les médias / le numérique ✓ La culture ✓ La création manuelle ✓ La coopération | Option Accompagnement Professionnel | Classe à projet professionnel (CAPP) |

PLAN DU COLLEGE





UNE SPECIFICITE DE L'ETABLISSEMENT : LE TEMPS PARTAGÉ

L'équipe éducative du collège s'est penchée sur la question de l'amélioration de l'accompagnement des élèves et, en particulier, ceux qui rencontrent de réelles difficultés dans leur scolarité. Ainsi, pour centrer davantage les élèves sur leurs apprentissages tout en maintenant une dynamique de projets dans l'établissement, nous avons décidé de **réorganiser le temps scolaire au sein de notre établissement depuis la rentrée 2014/2015.**

Chaque « heure de cours » dure **50 minutes** (et non 55').

Les 5' par heure de cours sont capitalisées, regroupées et redistribuées en fin de journée (2 fois par semaine) pour permettre aux élèves de travailler au cours d'un « **Temps partagé** », en présence de professeurs.

L'objectif n'est pas de remplacer le travail à la maison mais :

- ✓ D'apporter une aide ciblée pour améliorer méthodes d'organisation et d'apprentissage,
- ✓ De s'assurer de 2 temps de travail de 50' sur temps scolaire en fin de journée,
- ✓ De démarrer le travail du soir au collège (avec aide si besoin),
- ✓ D'augmenter les chances en faveur des jeunes qui ne disposent pas dans leur milieu familial des ressources nécessaires,
- ✓ D'approfondir en petits groupes certains apprentissages,
- ✓ De mieux équilibrer l'emploi du temps avec une répartition de la charge de travail et un rythme plus adapté aux capacités de concentration.

Depuis trois ans, nous avons ouvert ce temps aux parents volontaires et disponibles. Ainsi, plusieurs parents accompagnent des élèves aux côtés des enseignants.

De même, un système de tutorat entre élèves permet à chaque élève tuteur d'apporter une aide coopérative à un ou des élèves qui en ont besoin.

Cette individualisation de notre rythme scolaire se met ainsi au service de notre projet éducatif. Ce projet, porté par la communauté éducative de l'établissement, va dans le sens de notre ambition éducative pour l'élève en le plaçant au cœur de nos priorités.

Nous mettons ainsi en avant que notre établissement est un vrai lieu d'innovation pédagogique et, en même temps, un lieu habité par des valeurs éducatives fortes. Cette nouvelle organisation pédagogique renforce encore l'intérêt que nous devons porter ensemble, familles et équipe éducative, dans un partenariat étroit, en vue de l'épanouissement scolaire et personnel de chaque jeune scolarisé dans notre établissement.

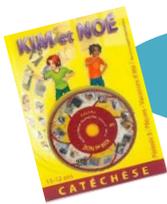


PROJET PASTORAL

Aider les jeunes à s'interroger sur le sens de la vie, réfléchir sur des thèmes importants (le bonheur, l'avenir, la violence, l'amitié...), découvrir les trésors de l'Évangile, faire le point sur sa relation à Dieu, préparer sa Profession de foi, s'engager auprès des plus démunis en lien avec des associations, tels sont les piliers de la mission que nous nous efforçons d'accomplir auprès des jeunes.

La Pastorale en 6^{ème}

En 6^{ème}, les jeunes se rencontrent par petits groupes 50'/semaine, encadrés par un animateur (parents, grands-parents, éducateurs ou professeurs) pour suivre un parcours de catéchèse ou de culture religieuse (au choix).



Catéchèse

Noël
La Pentecôte
Dieu m'appelle
Fêtons Noël, Fêtons la paix
Je veux prier
Nous sommes l'Église

Thèmes abordés

Culture Religieuse



Temps et rythmes
Pas trop petit pour la Paix
Place à la confiance
Passionnément à la folie
Héros, stars et saints

La Pastorale en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

4 temps forts dans l'année (1/2 journée à chaque fois)

Les jeunes se retrouvent en équipes de 13-14 pour échanger autour de thèmes divers :

Des thèmes en lien avec le quotidien des jeunes

Niveau 5^{ème}

- C'est quoi le bonheur ?
- Ecoute et parole
- Peur du silence ?
- Fraternité, tous frères !
- Solidarité, action !

Niveau 4^{ème} / 3^{ème}

- Risquer la confiance
- Le harcèlement
- C'est trop injuste
- Gagner pour le meilleur ou pour le pire
- Même pas peur

Des thèmes en lien avec des manifestations culturelles :



Ichtus théâtre – Christ-Party ou les Aventures de Cuter et Berdon au Pays des Internautes – Concert Bâtir sur le Roc...k



PROJET PASTORAL

Les temps forts au collège

➤ La dimension spirituelle



La célébration de rentrée

Sacrement de réconciliation

Chemin de croix ou marche de Carême

La messe de Noël



➤ L'action solidaire du Bol de riz au moment du Carême

En 2019, participation de l'équipe éducative, de la paroisse et de 96 % des collégiens :

2 200,00 € pour l'association T'Tralala représentée par J.-C. Houssemagne

En 2020, participation de l'équipe éducative, de la paroisse et de 97 % des collégiens :

2 021,00 € pour l'association Défi Cop's

Le « Plateau Pasto »

Sur le temps du midi – une fois par mois – des élèves volontaires d'un même niveau

Donner son avis sur un thème

Echanger avec un adulte et des camarades dans un cadre privilégié

Partager des idées

LES ATELIERS DE 6^{ème} – 5^{ème} en 2021/2022



Création en partenariat avec un artiste.

Découvrir, expérimenter le Patrimoine Mayennais sous toutes ses formes.



Pratique des différentes disciplines de l'Athlétisme.



A partir de papiers, réaliser des albums.



Attention, concentration patience pour réaliser un dessin à points comptés.



S'engager dans un projet (Chorallèges) en chantant !

Développer son potentiel technique dans les règles et le fair-play.



Redécouvrir l'outil informatique et se perfectionner.



Signer du vocabulaire de la vie courante, apprendre une chanson en LSF.



Pratiquer la pêche en respectant l'environnement.



Réaliser des pochettes, coussins ou trousse. Utiliser la machine à coudre.

Créer un jardin et l'entretenir en utilisant les ressources locales.



Acquérir une culture théâtrale, jouer, mettre en scène.



Découvrir de nouveaux jeux (coopératifs, stratégie, hasard...).



Découvrir l'histoire et les genres du cinéma, rédiger une critique de film.



LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES 6^{ème} (cycle 3)

SORTIES

Sortie éco-citoyenne au Bois à Forcé

Une journée qui regroupera tous les élèves du niveau 6^{ème} autour d'une initiation à la course d'orientation, à l'accrobranche et une sensibilisation à l'environnement. La sortie écosportive est une mise en pratique de diverses compétences transversales qui trouvent leur origine dans différentes disciplines enseignées au collège.

Prendre confiance en soi, se surpasser.

Ecouter et respecter des consignes de sécurité liées à une activité nouvelle.

Coopérer, s'entraider en équipe.

Etre sensible à l'environnement.

Sortie à Jublains

La visite du site de Jublains est organisée dans le cadre du programme d'Histoire. Les élèves sont répartis en petits groupes, accompagnés par un professeur.

Ils doivent, d'une part remplir un livret, d'autre part participer à des petits jeux afin de rendre ces vieilles pierres plus parlantes et plus attractives.

Les objectifs pédagogiques : connaissance et respect du patrimoine mayennais - savoir reconnaître les traces de la civilisation - être capable de réinvestir les connaissances vues en cours sur un site archéologique - appréhender la notion d'urbanisme - prendre conscience de l'influence de la civilisation romaine dans la construction de notre identité - comprendre le processus de l'acculturation.

PROJETS

Défi lecture

L'un des objectifs de la classe de 6^{ème} est de susciter le goût et le plaisir de lire (domaine 1 du socle commun). Les élèves ont 5 livres à lire pendant l'année.

Ils créent des jeux qui rendent compte de leur lecture et qui préparent la rencontre inter-classes de fin d'année.

Un blog permet aux élèves d'échanger des impressions de lecture.

Collège au cinéma

Il s'agit d'un dispositif national de sensibilisation des collégiens au cinéma. Trois films sont proposés aux élèves au cinéma de Renazé. Chaque élève reçoit une fiche du CNC par film, qui donne lieu à une préparation avant le film, à une analyse après et à une étude selon les matières (français, arts plastiques et langues).



LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES 5^{ème} (cycle 4)

Une semaine en Haute Savoie pour les 5^{èmes}

SEJOUR

Intentions éducatives

- ✓ ouverture vers le monde extérieur
- ✓ découverte du milieu montagnard
- ✓ découverte de la notion d'aventure,
- ✓ de ses joies et de ses contraintes

Objectifs techniques

- ✓ franchissement d'un col
- ✓ ascension d'un sommet
- ✓ découverte d'un glacier
- ✓ escalade

SORTIE

Sortie à Saint Malo

En lien avec l'Histoire des Arts, cette sortie est l'aboutissement d'un travail interdisciplinaire mené en Histoire-Géographie, Education Musicale, Mathématiques et Français. Les élèves visitent le musée Jacques Cartier et font une chasse au trésor à l'intérieur des remparts de Saint Malo.

PROJETS

EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires)

- **EPI Cirque** : Elaboration, par petits groupes, d'un spectacle circassien que les élèves produisent eux-mêmes en fin de semestre devant un public. Ils découvrent ou redécouvrent les différentes disciplines (jonglage, équilibre, acrobatie...) mais aussi l'évolution du cirque à travers les siècles et ce qui fait la vie itinérante d'une troupe. Différentes compétences y sont particulièrement travaillées comme la coopération en équipe, faire preuve de créativité dans la conduite d'un projet ou tenir son rôle sur scène.

- **EPI Danse** : Création d'une chorégraphie par le groupe, avec restitution publique sur scène. Pendant 12 semaines, les élèves sont sensibilisés au monde de la danse contemporaine, reçoivent quelques bases chorégraphiques et de formation du spectateur. A travers un ou deux spectacles qu'ils vont voir en soirée, ils peuvent se confronter à des prestations de qualité et rencontrer les artistes en bord de scène ou lors d'ateliers de pratique. Partenariat avec Mayenne Culture et la Saison culturelle du Pays de Craon.

- **EPI LCA – Langues et Cultures de l'Antiquité** : Il s'agit de découvrir notre héritage antique pour savoir comment notre langue s'est forgée et approfondir ses connaissances de trois civilisations. Après avoir pratiqué des activités ludiques et variées, les jeunes vont à leur tour créer des jeux pour montrer la richesse des civilisations et les sources de notre langue ; ils vont alors apprendre tout en coopérant.

- **EMI – Education aux Médias et à l'Information PI Langues** : L'objectif est de faire découvrir le rôle de l'image dans les médias et notamment la maîtrise des techniques et du langage utilisé dans la BD. Des activités sont proposées sur le vocabulaire et les codes utilisés puis les élèves présentent la critique d'une BD.

Journée UGSEL

C'est une journée de promotion de différentes activités sportives au travers de rencontres, de jeu avec d'autres camarades d'écoles différentes. Cela permet d'entretenir une dynamique du "réseau" écoles-collège sur le secteur. C'est également une éducation pour les élèves à la responsabilité, au fair-play et au respect.

Option Latin

OPTION

Le Latin vise le développement d'une culture littéraire, historique et artistique et l'acquisition de compétences de lecture, de compréhension et de traduction des textes antiques prenant appui sur l'étude de la langue. Etudier le Latin permet de mieux comprendre notre histoire, notre culture et d'apprécier la richesse de notre langue en connaissant ses origines.

Le Latin représente une heure d'enseignement en 5^{ème} puis deux heures en 4^{ème} et en 3^{ème}.



LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES 4^{ème} (cycle 4)

SEJOURS

Séjour en Angleterre



Objectif linguistique : développer les compétences orales et écrites sur une courte période.

Objectifs culturels : découvrir un pays dont les élèves étudient la langue, connaître les réalités historiques et géographiques, comprendre la richesse culturelle, s'immerger dans la vie quotidienne, se confronter à d'autres manières de vivre, d'en appréhender les différences et de les respecter.

Séjour culturel en Italie



Tous les deux ans, nous proposons aux élèves latinistes de 4^{ème} /3^{ème} un séjour culturel en Italie (Rome, Florence, Pompéi, Tivoli). C'est l'occasion de découvrir les sites antiques étudiés en cours de Latin, d'enrichir ses acquis culturels et historiques et de découvrir un pays et sa langue.

SORTIE

Sortie à Laval

Cette sortie clôt l'année avec un rallye par petits groupes dans le centre-ville, une visite du château et éventuellement du Musée des Sciences en fonction de l'intérêt des expositions proposées au moment de la sortie. Le but est de faire le lien entre le patrimoine local et les cours d'Histoire de l'année.

EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires)

- **EPI « être jeune en... »** : Après un travail de recherche, les élèves incarnent un jeune du pays de leur choix et font découvrir la singularité de leur quotidien à leurs camarades lors d'une présentation orale finale afin de prendre conscience de la diversité culturelle et linguistique du monde.

- **EPI « Radio St Jo retro »** : Après avoir fait des recherches sur un personnage tiré au sort du XVIII^{ème} ou du XIX^{ème} siècle, les élèves, par binôme (un journaliste et un invité), réalisent une interview fictive de ce personnage afin de faire connaître les éléments importants de sa vie lors d'une émission de radio.

- **EPI « Le street art, inspiration berlinoise »** : Il conviendra de sensibiliser les élèves au street art dans l'histoire de l'art avec des références artistiques modernes et contemporaines, de créer du lien avec Berlin : capitale européenne du street art. Il s'agira également d'expérimenter. Une exposition est prévue en fin d'année.

- **EPI Orientation** : Il s'articule autour d'une sensibilisation au monde professionnel avec la visite d'une entreprise (secteur du pays de Craon). Les élèves préparent la rencontre avec les professionnels, se familiarisent avec le monde de l'entreprise et restituent leurs découvertes dans un exposé.

- **EPI Sport et Santé** : 8 heures de formation au PSC1 (premiers secours de niveau 1). Le diplôme est obtenu si l'élève est présent à la totalité de la formation, s'il participe activement à l'apprentissage des gestes de secours et s'il est capable d'adopter la bonne conduite à tenir lors d'une situation mise en scène. Suit une séquence consacrée à l'entraînement et l'hygiène de vie.

PROJETS

Classe-presse

Objectifs : être un citoyen informé, s'exercer à l'écriture d'un article, lire et comprendre les enjeux d'un texte journalistique, mobiliser ses connaissances pour donner sens à l'actualité, comprendre le fonctionnement et le rôle des différents médias. Les élèves reçoivent tous les jours le journal Ouest France et le vendredi le Haut Anjou, pendant 3 mois. Intervention d'un journaliste. Visite de Ouest France à Rennes.

Aux Arts Collégiens ou Collège au cinéma

AUX ARTS COLLEGIENS. Sensibilisation des collégiens au spectacle vivant. Trois spectacles sont proposés (danse, théâtre, cirque...) ainsi que des ateliers de pratique théâtrale. Chaque spectacle donne lieu à une étude et à une analyse. Projet en partenariat avec le pôle culturel du Pays de Craon.

COLLEGE AU CINEMA. Sont programmés la rencontre avec un professionnel du son, une visite de la cabine de projection et une rencontre avec des bénévoles du cinéma.

OPTION

Option Accompagnement professionnel

Ce dispositif permet à 12 élèves de se préparer à leur entrée dans la voie professionnelle. Un partenariat avec les lycées Haute Follis et Immaculée Conception à Laval permet à chaque jeune de réaliser des temps d'immersion dans les secteurs professionnels de ces lycées, sur temps scolaire. Une découverte du monde de l'entreprise est également au programme de cette option.



LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES 3^{ème} (cycle 4)



SEJOURS

Séjour en Espagne – Barcelone

Découverte de la Catalogne, et plus précisément Barcelone, au cours d'un séjour de 5 jours en terre espagnole. Objectifs linguistiques et culturels : l'hébergement en famille d'accueil permet de mettre en pratique les connaissances de la langue, et le programme des visites permet d'appréhender la diversité et la richesse de la bouillonnante capitale catalane.

Séjour en Allemagne - Berlin



Les élèves prennent le train puis l'avion pour rejoindre la capitale allemande Berlin. Pendant 5 jours, ils partent à la découverte historique et culturelle de cette ville cosmopolite. L'hébergement s'effectue en auberge de jeunesse.

SORTIES

Une journée à Caen

Sortie pédagogique sur les lieux du débarquement de Normandie (Mémorial de Caen, Pointe du Hoc, cimetière de Colleville). Démarche de réflexion sur la paix, nécessaire pour construire la conscience de futur citoyen des élèves. Découverte de notre patrimoine historique et culturel.

Une semaine à la Base Nautique de la Rincerie

Activités de pleine nature à la Rincerie : planche à voile, catamaran, kayak, VTT, biathlon, run & bike, discgolf...
Objectif principal : permettre aux élèves de découvrir de nouvelles activités par l'obtention de compétences spécifiques à la navigation et aux activités terrestres.

PROJETS

EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires)

- **EPI Archives familiales** : Réalisation d'archives familiales (lettres privées, journal intime...) de familles fictives d'époques et de pays différents à travers les tourments de l'Histoire du XX^e siècle. Les élèves mobilisent leurs compétences littéraires pour rendre compte des événements qui ont marqué ce siècle.
- **EPI Sécurité routière** : Sensibilisation au code de la route avec étude de la vitesse moyenne et des conséquences sur les distances d'arrêt. Les élèves doivent aussi créer un flyer sur les facteurs pouvant augmenter le risque d'accident.
- **EPI « Anti-bullying day » (Anti-harcèlement)** : Sensibilisation des jeunes au harcèlement scolaire en leur faisant réaliser des vidéos dénonçant toutes formes de harcèlement (moral, physique, cyber, psychologique), création de slogans et organisation d'une journée anti-harcèlement.
- **EPI Orientation** : Réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation puis simulation d'un entretien avec des professionnels dans le but d'obtenir une réponse favorable à une demande de stage.

Concours de la Résistance

Les élèves volontaires de 3^{ème} peuvent s'inscrire au concours. Ils choisissent ensuite de réaliser un projet autour du thème de l'année : « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du III^e Reich (1944-1945) », en 2021-2022.

Projet personnel artistique

A chaque période, une petite dizaine d'élèves volontaires se retrouvent en atelier pour une séance hebdomadaire qui leur permet de réaliser un projet personnel de dessin, sculpture ou peinture. C'est un moment privilégié dans lequel ils peuvent approfondir les compétences disciplinaires.

OPTIONS

Accompagnement professionnel

Cette option s'adresse aux élèves qui se destinent à la voie professionnelle. Il s'agit de découvrir des métiers et des activités professionnelles, des organisations, des lieux et des modalités de formation.

Classe à Projet Professionnel (CAPP)

Ce dispositif innovant et spécifique à notre établissement s'adresse aux élèves qui rencontrent de réelles difficultés en classe de 4^e. Groupe à petit effectif (7-8 élèves) accompagné par un enseignant. Stages, temps de travail accompagné, évaluations différenciées, devoirs 2^e chance, temps consacrés à l'orientation. L'enjeu est de redonner confiance à chaque élève, l'aider dans son orientation et le remotiver par une pédagogie du sens pour obtenir le socle commun.



L'ORIENTATION

Parcours Avenir

Un suivi d'orientation sur trois ans, de la 5^{ème} à la 3^{ème}, permet au jeune d'apprendre à s'informer, à mieux se connaître et à être plus attentif à son environnement socioprofessionnel.

Il peut ainsi mieux affiner son projet professionnel, déterminer les études et la formation à suivre en fonction de ce projet et donc donner du sens à son travail scolaire.

Forums

Le collège participe à deux forums des métiers réunissant des professionnels et des organismes de formation. Ces forums sont l'occasion pour les jeunes de 4^{ème} et 3^{ème} de s'informer sur les métiers mais aussi sur la vie au lycée.

Visites d'entreprises

Le collège, par l'intermédiaire du Pays de Craon, permet aux élèves de 4^{ème} de visiter des entreprises du secteur Craon/Cossé. Les élèves sont ensuite amenés à restituer ce qu'ils ont vu et entendu, leur permettant d'enrichir leur connaissance du monde professionnel, de ses exigences, de ses contraintes ou encore de la grande diversité d'emplois possibles.

Stage de découverte

Pour les élèves de 3^{ème} un stage obligatoire est prévu sur 3 jours. Les objectifs sont les suivants : donner aux élèves l'occasion de faire connaissance avec le monde du travail ; concrétiser, en fin de stage, cette expérience par un rapport écrit ; aider les élèves ayant déjà une idée de leur voie d'orientation, à valider leur choix ; donner des perspectives d'avenir à ceux qui ne savent pas encore ce qu'ils veulent faire.

Chaque élève de 4^{ème} et 3^{ème} est fortement encouragé à effectuer un stage en entreprise, pendant les vacances intermédiaires (Toussaint, hiver, printemps), sous couvert d'une convention de stage procurée par le collège.

Rendez-vous orientation

Deux professeurs du collège reçoivent, individuellement, sur des temps spécifiques, des élèves de 3^{ème}, pour leur permettre d'affiner leur projet d'orientation. Il est, de plus, possible de prendre un rendez-vous à l'ICF (Information et Conseil aux Familles) à la DDEC de Laval – 02.43.26.18.08 – pour des informations et conseils.



ASSOCIATION SPORTIVE

Dans le cadre de l'Association sportive, essentiellement le mercredi après-midi, durant toute leur scolarité au collège, les élèves peuvent participer aux activités et compétitions UGSEL (Fédération Sportive et Educative de l'Enseignement Catholique).



Différentes sont proposées en compétition ou entraînement : Foot, Basket, Hand, Futsal, Run and bike, Course d'Orientation, Cross, Badminton, Judo, Tennis de table, Athlétisme en salle et Athlétisme extérieur.

Cela représente 26 mercredis et quelques week-ends d'AS avec 700 participations d'élèves sur l'année.



5 districts, 12 compétitions départementales, 5 compétitions régionales et **participation à des compétitions nationales UGSEL** (Cross, Athlétisme en salle et Athlétisme extérieur, Judo).

Tous les ans, des élèves du collège portent haut les couleurs de l'établissement.

Voici les derniers podiums nationaux pour le collège / 2021-2022:

- Champions départemental Cross Country (X2 élèves) :
- 3ème place au Cross Contry
- Vice Champion départemental en futsal (Minimes Gars)
- Run and Bike (Départemental) : 1ere équipe Minimes 1ere année
- Run and Bike (Départemental) : 1ere équipe Benjamins 1ere année
- Formation Juge Athlétisme
- Tennis de Table : Vice champion départemental (catégorie Minimes)
- Tennis de Table : Deux élèves qualifiés pour le championnat régional.





LIAISON ECOLES - COLLEGE



Les liens forts entre les différents établissements catholiques du secteur de Cossé-le-Vivien permettent de mieux préparer l'entrée des élèves de primaire au collège.

Des rencontres régulières entre les équipes éducatives du réseau :

- Des réunions de secteur entre chefs d'établissements.
- Des journées pédagogiques communes.
- Des conseils écoles – collège.

La préparation de l'entrée en 6^{ème}

- Des interventions du Chef d'Etablissement dans les écoles du réseau en septembre.
- Une matinée découverte du collège pour les CM2 : **mercredi 30 mars 2022.**
- Une rencontre entre enseignants du cycle 3.

Des projets pédagogiques communs :

- Un travail d'équipe sur les pédagogies coopératives.
- Une journée sportive UGSEL à destination des primaires et encadrée par les collégiens.
- La participation d'écoles au cross du collège.
- Un travail commun sur l'Histoire des Arts (progression et repères méthodologiques communs).
- La présentation aux primaires d'activités artistiques assurées par les collégiens : théâtre, arts du cirque, danse.

Une harmonisation des pratiques

L'évaluation par compétences au cycle 3.

En 6^{ème}, la suppression des notes permet d'assurer la continuité du cycle 3 (CM – 6^{ème}).



LES ESPACES

En 6^{ème} / 5^{ème}, les élèves ont leur salle de classe attitrée, avec des casiers individuels au fond de la classe.

En 4^{ème} / 3^{ème}, les élèves changent de classe en fonction des cours. Des casiers individuels à clef sont à leur disposition sous le préau.

Des lieux de travail agréables et fonctionnels



CDI



Salle St Jo



Salles de classe



Labos



Classe mobile



Salles de classe



Le collège Saint Joseph est bien équipé en nouvelles technologies. Ces outils numériques sont au service de la pédagogie. Toutes les salles du collège sont pourvues d'ordinateurs et d'ensembles de vidéoprojection. Des salles spécifiques sont équipées de tableaux interactifs.



Cinq nouvelles salles :

- **Education musicale et Informatique** – en service depuis septembre 2017.
- **3 nouvelles salles de classe** sont en service depuis septembre 2018.



Les lieux de vie

Ils permettent aux élèves de se retrouver aux temps de récréation pour partager des moments conviviaux.



Basket



Espace gradin



Un city stade



Tennis de table



Babyfoot



LE SELF

La cuisine centrale de Cossé-le-Vivien prépare les repas servis au self du collège.



↔ DES PRIORITES ↔

Travailler avec des produits frais locaux (60 %), dont des produits issus de l'agriculture biologique (21%).

Respecter au mieux les recommandations nutritionnelles qui contribuent à l'équilibre alimentaire.

Associer les élèves à cette démarche éducative – rôle des délégués self.

Elaboration d'un menu à thème par période.

Les menus sont affichés dans l'établissement et sur le site du collège.



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Modalités d'inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer :

- ✓ Au point accueil le jour des Portes Ouvertes.
- ✓ Après du secrétariat du collège ou à télécharger sur le site dans la rubrique « inscription ».

Après l'avoir complété, le dossier est à remettre au Secrétariat du collège. Afin de préparer au mieux la rentrée de votre enfant au collège, nous vous proposons de prendre rendez-vous pour une rencontre avec M. BUSSON, Chef d'Etablissement, dès que possible et avant début mai.

Aides financières

Bourses nationales : Attribuées, par le rectorat, pour une année scolaire en fonction des ressources – barème distribué aux familles en septembre.

Aide à la restauration départementale : Accordée aux collégiens demi-pensionnaires bénéficiant d'une bourse nationale.

Fonds social collégien RECTORAT : Proposé aux familles ayant de faibles revenus pour couvrir les frais de transport ou de sorties scolaires, les frais de demi-pension.

Fonds social cantine : Proposé aux familles ayant de faibles revenus.

Transport scolaire

Le transport scolaire est géré par le Conseil Régional. L'inscription se fait par internet sur le site www.aleop.paysdelaloire.fr

Achats de fournitures et manuels scolaires

- Les manuels scolaires sont mis gratuitement à la disposition des familles. Le collège achète les fournitures de base (cahiers, copies, classeurs, peinture). **Quelques jours avant la rentrée**, les familles sont invitées à venir retirer au collège les manuels scolaires délivrés gratuitement et les fournitures (facturées).
- Les livres de poche : le collège se charge de la commande des œuvres étudiées (environ 4 ou 5 selon le niveau). Une facture est générée à prix coûtant après la distribution du livre.

Aspect financier

Contribution scolaire 35,00 € par mois sur 10 mois, participation UGSEL incluse de 6.5€ (Tarifs 2022/2023)

Prix du repas 4,90 € (Tarifs 2022/2023)

Etude possible de 17h15 à 18h 1 € par soir.

Les différentes sorties pédagogiques qui sont proposées (voir le détail pages 11 à 14) font l'objet d'une facturation séparée. A titre indicatif, voici le coût des sorties par niveau pour l'année 2019/2020 :

| | | | |
|--------------------------------------|----------|--|----------|
| - Sixième | 30,00 € | - Troisième (Semaine Rincerie + Caen) | 90,00 € |
| - Cinquième (Montagne + activités) | 250,00 € | - Espagne (3 ^{ème}) | 350,00 € |
| - Quatrième (Angleterre + activités) | 320,00 € | - Italie (Latinistes 4 ^{ème} / 3 ^{ème}) | 360,00 € |
| | | - Allemagne | 350,00 € |



DEUX ASSOCIATIONS AU SERVICE DU COLLÈGE

OGE C

Association de type « Loi 1901 », l'O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) a pour but d'affecter et de suivre la gestion du budget de l'établissement. Il assure l'essentiel des travaux de construction et de rénovation ainsi que l'achat de matériel et de mobilier : construction des nouveaux bâtiments administratifs et pédagogiques en 2013 puis un self, 5 salles de classe et un city stade en 2017/2018, renouvellement du mobilier scolaire, travaux d'entretien, rénovation des salles de classe.... Il est également employeur des personnels (personnel administratif, personnel d'éducation, personnel d'entretien). Le CA OGE C se réunit environ 5 à 6 fois dans l'année pour suivre les dossiers de gestion.

Président : Mme BEUCHER Ludivine
Trésorier : M. TONNELIER Philippe
Secrétaire : M. VAILLANT Sophie

APEL

L'APEL a un rôle de dialogue et d'information auprès des familles. Avec les membres du bureau, des parents actifs et dynamiques proposent et animent des temps forts comme la fête du collège et participent à des activités en lien avec la vie de l'établissement : participation à la préparation des fournitures scolaires, accueil des familles le jour de la rentrée, participation au forum des Associations de Cossé, participation aux Portes Ouvertes...

L'APEL organise :

- ✓ La **fête du collège en juin** en collaboration avec l'équipe éducative du collège
- ✓ Une opération « Chocolats » avant Noël et une opération « Miel et Saucisson » en janvier
- ✓ L'objectif de ces manifestations est de récolter des fonds pour participer à la vie du collège et apporter un plus à l'image de l'établissement.

L'APEL finance :

- ✓ Participation financière pour les parcours de Catéchèse
- ✓ **Participation financière pour les sorties de tous les niveaux**
- ✓ Interventions / conférences

Présidente : M. MATHIES Yannick
Trésorière : Mme ROUEIL Gwenaëlle
Secrétaire : Mme BENATRE Marina





LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Collège Saint-Joseph est un lieu de vie collective et de travail où chaque jeune doit pouvoir recevoir une éducation et un enseignement de qualité lui permettant de développer sa personnalité afin de pouvoir s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.

Pour favoriser sa réussite, chaque jeune doit :

- 🌻 S'organiser pour avoir ses affaires à chaque cours.
- 🌻 Réaliser son travail personnel.
- 🌻 Avoir une attitude d'apprentissage propre à chaque discipline.

Le règlement intérieur est un outil permettant de mettre en œuvre le projet éducatif de l'établissement, il définit les règles pour :

- 🌻 Permettre à chacun d'apprendre à vivre avec les autres en respectant la liberté de tous.
- 🌻 Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.
- 🌻 Donner à tous (élèves et adultes) des conditions de travail satisfaisantes.

Il s'applique à tout moment de la vie du Collège, y compris pendant les sorties pédagogiques et culturelles et au restaurant scolaire.

1) le respect des personnes et des biens

Les règles du savoir-vivre et le respect de l'autre régissent toute vie en communauté.

- 🌻 Pour concevoir de bonnes relations, chaque personne de l'établissement, adulte et jeune, s'efforce de pratiquer les règles élémentaires de politesse.
- 🌻 **Chacun a le devoir de n'utiliser aucune violence, verbale ou physique, de n'exercer aucune pression psychologique ou morale et de respecter l'ensemble des personnes quel que soit leur statut.**
- 🌻 Chacun, adulte ou élève, a droit au respect de sa personne.

Le respect du travail des autres est indispensable au bon déroulement du travail de chacun.

- 🌻 Le souci de l'environnement et de la propreté doit animer chacun : les crachats, les graffitis, la détérioration du matériel, les papiers par terre vont à l'encontre de ce principe et sont donc à proscrire.
- 🌻 **Le silence doit être respecté quand celui-ci est demandé.**
- 🌻 Afin de ne pas perturber les cours, chacun doit veiller à :
 - Être assidu et ponctuel
 - Éviter les déplacements inutiles (affaires oubliées en classe, toilettes...)

Le souci du bien commun, le respect du matériel et des locaux sont une manifestation du comportement citoyen.

En conséquence, chacun est responsable :

- 🌻 Du respect de la charte informatique, du CDI, du self et du city stade.
- 🌻 Du mobilier et des locaux qui ne doivent subir ni graffitis ni dégradations.
- 🌻 Du matériel mis à sa disposition.
- 🌻 **Des manuels scolaires confiés pour un an. Ces derniers doivent être couverts, tenus propres sans inscription ni découpage.**
Tout manuel perdu ou ayant fait l'objet de dégradations sera remboursé par les familles.

- 📖 Des livres ou revues empruntés au CDI.
- 📖 De ses affaires personnelles qui doivent être marquées.
- 📖 Toute détérioration fera l'objet d'une facturation (vaisselle, etc.)

2) Le fonctionnement du collège

→ Horaires

- 📖 L'établissement peut accueillir les élèves de 8h00 à 18h00.
- 📖 Les horaires des cours sont :

| Jours | Matin | Après-midi |
|-------------------------------|--|---------------|
| Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi | 8h30 à 11h45 ou 12h15 ou 12h35 | 13h30 à 16h45 |
| Mercredi | 8h30 à 12h15 (6 ^e et 5 ^e seulement en Sem A) | |

- 📖 Une étude surveillée est possible de 17h15 à 18h00. L'inscription est à effectuer auprès de la Vie Scolaire.

Aucun élève n'est autorisé à quitter l'établissement entre 08h30 et 16h45.

En cas de modification de l'emploi du temps en dernière heure de la matinée, et si le représentant légal de l'élève a complété la dernière page du carnet de liaison, l'élève **externe** sera autorisé par la Vie Scolaire à rentrer chez lui.

→ Sécurité

- 📖 Les élèves ne doivent pas « stationner » aux abords de l'établissement de façon prolongée.
- 📖 La circulation des deux roues pour entrer ou sortir se fait pied à terre, moteur arrêté.
- 📖 Lors des sorties, les déplacements doivent se faire dans le respect des règles de sécurité.

A des fins de sécurité des lieux et des personnes, l'entrée de l'établissement est placée sous vidéosurveillance.

→ Absences et retards

- 📖 Pour les absences prévues, les parents informent le Collège au plus tard la veille par l'intermédiaire du carnet de liaison.
- 📖 Pour les absences imprévues (maladie...), les parents préviennent le Collège par téléphone ou par mail **avant 9h00** le matin ou **13h30** l'après-midi. Au retour, l'élève présente le carnet de liaison à la Vie Scolaire avec le mot justificatif signé de ses parents.
- 📖 En cas de retard à 8h30 et 13h30, l'élève doit passer à la vie scolaire avec son carnet de liaison.

→ Arrivées et sorties au Collège

- 📖 Les élèves utilisant les transports scolaires doivent :
 - 1- le matin : se rendre sur la cour dès la descente du car.
 - 2- le soir : monter directement dans le car à l'appel de l'éducateur.

Exceptionnellement, si un élève ne prend pas le car, il doit en informer la Vie Scolaire par l'intermédiaire de son carnet de liaison dès le matin.

- 📖 Les élèves n'utilisant pas les transports scolaires doivent avoir quitté l'établissement avant 17h00.

→ Récréations, interours

- 📖 Récréations : 15 min le matin, 15 min l'après-midi et une pause méridienne.
- **Pendant les récréations, les élèves ne sont pas autorisés à rester dans les salles de cours.**
- 📖 Les interours sont des temps de déplacement éventuel ou d'attente pour le cours suivant. Ces temps doivent se dérouler dans le calme.
- 📖 Tout retard après un interours ou fin de récréation sera notifié dans le carnet et sera sanctionné (avertissement) au bout du 3^{ème}.

→ Pause méridienne

- 🕒 Les salles de classe sont fermées de 12h35 à 13h30.
- 🕒 Les élèves ont la possibilité de participer aux activités culturelles et sportives proposées selon le planning et règlement établis en début de chaque année scolaire.
- 🕒 Carte de self : depuis l'année scolaire 2020-2021, le Collège s'est doté de cartes « self » pour chaque élève. Les jeunes doivent prendre grand soin de cette carte qui est nominative et donc individuelle. Vous trouverez sur Pronote la procédure en cas de perte ou de casse d'une carte self.

→ Casiers

- 🕒 Chaque élève de 4^e et 3^e dispose d'un casier dont il est **responsable**.
A ce titre l'élève doit avoir sa clé avec lui. **En cas d'oubli, aucun passe ne sera délivré par la Vie Scolaire** (sauf cas exceptionnel convenu avec le Responsable de Vie Scolaire).
- 🕒 Les horaires d'accès aux casiers sont : 8h/8h25 – Récréation du matin – 13h00/13h20 – récréation de l'après-midi – 16h45/17h00.
- 🕒 En cas de perte ou de casse de la clé, un courrier sera donné à l'élève.
Une nouvelle clé ou un changement de barillet sera effectué contre la somme de 10 €uros.

→ Tenue vestimentaire et accessoires

- Le collège est **un lieu de travail**. Par conséquent, une tenue vestimentaire **compatible avec la vie au collège, est exigée pour le respect de soi et des autres**. C'est-à-dire :
 - 🕒 Pas de jeans troués ou déchirés ;
 - 🕒 Pas de T-shirt laissant apparaître le nombril (**type crop top**) ;
 - 🕒 Les shorts et bermudas doivent être **minimum mi-cuisses** ;
 - 🕒 Les jupes et robes doivent être **minimum juste au-dessus des genoux** ;
 - 🕒 Tout type de chapeau ou casquette doit être retiré en entrant dans les locaux.
- Aucune personne ne doit être mise à l'écart ou subir de réflexions blessantes de par sa tenue vestimentaire.
- Une tenue de sport est exigée pour les cours d'EPS (survêtement, short, chaussures de sport, vêtement de pluie). **Pour des raisons d'hygiène, les élèves doivent se changer à la fin du cours d'EPS**. Seuls les déodorants non pressurisés sont tolérés (voir règlement spécifique distribué par les professeurs d'EPS en début d'année).
- L'établissement dégage sa responsabilité en cas de taches sur les vêtements ou dégradations diverses commises entre élèves.
- Il est déconseillé de venir au Collège avec des objets de grande valeur (bijoux, montres, équipement d'EPS...). L'établissement ne pourra être tenu pour responsable de la perte ou du vol de tels objets.

→ Attitude et comportement

Ne sont pas autorisés au collège :

- 🕒 Les manifestations amoureuses et les débordements affectifs.
- 🕒 Le langage grossier et les insultes.
- 🕒 L'utilisation des téléphones portables et tout objet connecté.
Ils doivent être **éteints et rangés** dès l'entrée au Collège.

(En cas de nécessité et/ou d'urgence, l'élève peut demander à la Vie Scolaire de joindre par téléphone ses parents).

L'établissement ne pourra être tenu pour responsable de la perte ou du vol de tels objets.

- 🕒 L'utilisation de tout objet et/ou revue n'ayant aucun lien direct avec les activités d'enseignement.
- 🕒 L'utilisation du correcteur liquide.
- 🕒 Les sucettes et chewing-gum.

→ Sanctions

Les manquements à toutes ces règles de vie en commun font l'objet de sanctions (immédiates ou différées) qui doivent permettre à l'élève de comprendre que ses agissements lui sont préjudiciables et ne sont pas propices aux bonnes relations et à un climat de travail.

Sanctions concernant le travail : Mise en garde - Avertissement oral, Travail à refaire ou supplémentaire pour le prochain cours, Travail à refaire ou supplémentaire en temps scolaire, Retenue.

Sanctions concernant le comportement (l'atteinte aux personnes, aux biens, le manquement grave aux obligations scolaires) :

- Excuses orales – Excuses écrites - Avertissement - Travail le midi ou le soir même
- Travail d'intérêt général - Retenue - Conseil de médiation - Conseil de discipline (exclusion).

Sanctions concernant les objets connectés

- 📱 Première fois : objet confisqué puis rendu le soir avec une notification via Pronote à la famille.
- 📱 Deuxième fois : objet gardé, rendu seulement à la famille avec un échange sur les sanctions possibles en cas de nouvelle récidive.

Les retenues sont fixées le MERCREDI de 13h00 à 15h00 en semaine A

Sanctions disciplinaires pour manquement à ces principes

- 📱 Atteinte grave aux personnes et aux biens ;
- 📱 Introduction d'objets dangereux ;
- 📱 Introduction de revues ou de supports vidéos à caractère pornographique ;
- 📱 Introduction ou consommation de produits stupéfiants, d'alcool ou de tabac dans l'établissement ou aux abords de l'établissement.

Tout manquement à ces principes pourra faire l'objet d'un conseil de discipline.

Le **Conseil de discipline** se réunit sous la présidence du Chef d'établissement ou de son représentant. Il est composé uniquement des membres suivants :
Chef d'établissement, Adjoint de Direction, Responsable de Vie Scolaire, Professeur Principal et Professeurs de la classe, Educateur référent, l'Animateur en Pastorale Scolaire, Parent(s) ou tuteur légal, Parents correspondants de la classe.

→ Apprentissage de l'engagement

Dans le cadre de l'apprentissage à la citoyenneté, les élèves ont la possibilité d'apprendre à s'engager et à exercer des responsabilités au sein du collège :

- 📱 En étant élèves délégués de classe et en participant aux conseils de classe.
- 📱 En étant membres du conseil de coordination.
- 📱 En participant à plusieurs commissions (restauration, éco-St Jo, fête...).
- 📱 En prenant en charge l'organisation de certaines activités.
- 📱 En aidant d'autres élèves pendant le temps partagé (Tuteur).

Tout comportement inadapté de l'élève en responsabilité se finalisera par la destitution de ses services.

→ Communication avec les familles

L'information et le dialogue favorisent le suivi du travail et de l'éducation.

Pour cela, il existe plusieurs possibilités :

- 📱 **Le carnet de liaison** remis à l'élève le jour de la rentrée est le lien de communication et d'information privilégié, il **doit donc rester propre et être couvert. Il doit être présenté chaque matin au moment de l'appel.** L'élève doit le garder en permanence dans son cartable. **En cas de sanction, l'élève a la responsabilité de récupérer son carnet de liaison auprès d'un éducateur de vie scolaire à la fin de la journée le jour même.**

L'élève est dans l'obligation d'acheter un nouveau carnet (5 Euros) :

- en cas de perte ou détérioration,
- et/ou dès que les pages « avertissements et sanctions » ont été entièrement complétées.

- 📅 Le cahier de texte ou agenda : il est recommandé aux parents de le vérifier régulièrement
- 📅 Les circulaires transmises par l'élève à l'aide de l'enveloppe prévue à cet effet (ces informations sont aussi consultables en ligne). L'enveloppe doit revenir sous 48h et signée par le ou les responsables légaux.
- 📅 Les rencontres avec les professeurs dont le calendrier est porté à la connaissance des familles en temps utile.
- 📅 Les rendez-vous ponctuels : il est toujours possible de solliciter une rencontre pour aborder un problème et tenter de le résoudre (dans ce cas, il ne faut pas attendre).
- 📅 Les parents correspondants, lors des conseils de classe, sont aussi porte-parole des remarques et des suggestions des familles.

Toutes ces règles de vie et de travail sont destinées à inciter l'élève à être responsable et acteur de sa propre formation et de son épanouissement au Collège, tout en favorisant le dialogue entre l'équipe éducative et la famille qui doivent œuvrer dans le même sens et en toute cohérence.

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET



Félicitations !

Résultats du BREVET 2021

Admis => 115 élèves **soit 95% de réussite**

34 mentions Très Bien

22 Bien

26 Assez Bien

33 Admis

6 non admis

La réussite de nos élèves de 3^{ème} au DNB nous conforte dans nos choix pédagogiques et éducatifs réalisés tout au long du « cursus collège » à Saint Jo.

Un exemple d'emploi du temps de 6^{ème}

22/01/2021 14:06 - Page 1

6A - Année 2020/2021

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|-------|--|--|--|--|--|
| 8h30 | | | | | |
| 8h55 | ED.PHYSIQUE & SPORT. M. THULEAU | | MATHS M. RONNE S. GA | SCIENCES VIE & TERRE Mme AUTANT S. SVT | HISTOIRE & GEOGRAPH. M. BUSSON S. GA |
| 9h20 | | | | | |
| 9h25 | | | | | |
| 9h45 | | | | | |
| 10h00 | AID.ACCOM.TRAV.PERSO Mme ANET S. GA | EDUCATION MUSICALE Mme GILLIAMS S. Ed Musicale | EDUCATION MUSICALE Mme GILLIAMS S. Ed Musicale | MATHS M. RONNE S. GA | ED.PHYSIQUE & SPORT. M. THULEAU |
| 10h15 | AID.ACCOM.TRAV.PERSO Mme ANET S. GA | | | | |
| 10h30 | AID.ACCOM.TRAV.PERSO Mme ANET S. GA | MATHS M. RONNE S. GA | ANGLAIS LV1 Mme GARGAM-SEGRETAIN S. GA | | |
| 10h55 | | | | | |
| 11h20 | MATHS M. RONNE S. GA | | | TECHNOLOGIE M. MENUET S. TECHN | PHYSIQUE-CHIMIE M. COLLIGNON S. PHYS-CHIM. |
| 11h25 | | | | | |
| 11h45 | | | | | |
| 11h50 | | | | | |
| 12h15 | | | | | |
| 12h35 | | | | | |
| 13h00 | | | | | |
| 13h30 | ANGLAIS LV1 Mme GARGAM-SEGRETAIN S. GA | FRANCAIS Mme LECOULTURIER S. GA | Association sportive (UGSEL) Mme BOUQUET M. CHENE.M. THULEAU | ARTS PLASTIQUES Mme GUILLEUX S. Arts | ANGLAIS LV1 Mme GARGAM-SEGRETAIN S. GA |
| 13h55 | | | | | |
| 14h20 | | | | | |
| 14h25 | | | | | |
| 14h45 | | | | | |
| 15h00 | HISTOIRE & GEOGRAPH. M. BUSSON S. GA | ANGLAIS LV1 Mme GARGAM-SEGRETAIN S. GA | | FRANCAIS Mme LECOULTURIER S. GA | VIE DE CLASSE M. THULEAU,S. GA |
| 15h30 | | | | | |
| 15h40 | | | | | |
| 15h55 | | | | | |
| 16h20 | FRANCAIS Mme LECOULTURIER S. GA | | | | Temps partagé Mme ANET,Mme BEHEREC M. DOREAU Mme GARGAM-SEGRETAIN,Mme RICHARD-BOTTIN COLL.S.GA S. M.S. COLL.Sef |
| 16h45 | | | | | |





VISITEZ NOTRE SITE INTERNET !



WWW.EC-COSSE.COM/WP/